

ASGse – AMICALE DES SENOIRS GOLFEURS DU SUD EST
COMPTE RENDU DE L'AG DU 12-12-2023

Nous nous sommes réunis comme d'habitude à 10h au Golf de Saint Endréol

Etaient présents :

Du bureau : le Président Roger PUCCI – et Nicole GARCIN-AUDRAIN

LES CLUBS :

- Sylvie BREMOND représentant le Golf de Barbaroux
- Patrick SQUILLARIO représentant le Golf de Biot
- André JALABERT représentant le Golf de l'Esterel
- Christian PACCOU représentant le Golf de Grande Bastide
- Pascal BITTNER représentant le Golf d'Opio Valbonne
- Martial FREMONT représentant le Golf de Riviera Barbossi
- Carol BOURG remplaçant Bernard PLANTEROSE du Golf de Royal Mougins
- Alain FAUVET représentant le Golf de Saint Donat
- Denis MOUCHON remplaçant Raymond SIINO du Golf de Saint Endréol
- Henri FELZINE représentant le Golf de Sainte Maxime
- Nicolas De POTAPOFF représentant le Golf de Valescure

1° Bilan Financier :

Le président prend la parole pour donner l'état financier. Il reste 373,63€ sur le compte.

Rappel : A quoi sert la cotisation à l'ASGse,

- En Février 2022 à la demande des Clubs, les tarifs ont été discutés et la négociation a été la suivante jusqu'en 2021 Green Fee - repas 75€
- Augmentation de 1€ par an sur 5 ans c'est-à-dire jusqu'en 2026 où nous serons à 80€-(pour 2024 - 78€) sachant que pour les Clubs Royal Mougins, Saint Endreol et Sainte Maxime la voiturette est obligatoire à +10€

La cotisation reste pour l'année 2024 à 120€ paiement par chèque ou virement, ci-après **I'IBAN** du compte ouvert à la Société Générale au nom de ASGse

FR76 3000 3019 1000 0372 6252 004

2° Vu le **tableau des prix** : repas accompagnant et voiturette : vous trouverez en annexe les informations appliquées en 2023 merci de communiquer les tarifs qui devraient être appliqués en 2024

3° **Les 20 ans du Trophée Barneau** : un réel moment de convivialité organisé par Alain SIINO, un grand merci. Pour marquer cette fête, il a été remis à chaque capitaine une boîte de 12 balles logoté « Barneau 20 ans » à la charge des capitaines de les distribuer au plus méritant et/ou assidu.

4° **CALENDRIER 2024** : les golfs de Barbaroux, Biot, Grande Bastide, Opio Valbonne, Saint Donat, Saint Andreol et Sainte Maxime confirment leur date.

- VALESCURE a été repris par UGolf, normalement le Trophée Barneau devrait rester géré par l'Association aussi la date reste à confirmer.
- L'ESTEREL est parti pour 2 ans de travaux gestion par la Mairie, dans l'expectative d'une possibilité de jeu en septembre, nous avons préféré faire le changement suivant : RIVIERA BARBOSSI prend la date du 2 mai, et l'Estérel se jouera le 19 septembre soit sur un terrain à demi rénover soit hébergé par le Golf de Roquebrune

5° **ANNUAIRE 2024** : remis à chaque capitaine le dernier annuaire 2023, avec demande de vérification pour édition 2024 – retour demandé pour le 15/20 janvier

6° **Formule de Jeu** :

- proposition de nommer à l'inscription l'équipe jouant pour le Brut.
- revoir la formule
- mis au vote à la majorité pas de changement
- **4 balles meilleure balle – 1 Brut et 2 Net pour le calcul**

7° **Règles** à appliquer:

- Pas de balle donnée
- Ecrire proprement et correctement les cartes de scores ; tout noter pas de blanc.
- 1^{ère} vérification : Signature des cartes et 2^{ème} vérification signature par le capitaine du Club, du tirage par Club - plus de contestation après.

8° Proposition de création :

- Ne pouvant rivaliser avec Saint Andréol qui se donne les moyens de briller : entraînement encadré par un pro, par groupe de 6 à 8 joueurs d'1h30 à un prix raisonnable.
- **Etudier la création d'un petit Trophée pour le Club le moins méritant.**

Plus de questions la séance est levée.

Nous nous retrouvons avec plaisir pour un repas très apprécié, merci au chef.

Raymond SIINO nous fait la surprise d'un petit bonjour.